

# VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité  
de Quartier**  
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 20 56 74 29 cqbc33@gmail.com

<https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/brivazac-candau/>

Rédaction - Mise en Pages: Emmanuelle Bignon - Dominique Burtin - Frédérique Robert - Sabine Veillon  
Publicité: Frédérique Robert.  
Impression : ACSD Tirage en 1240 ex.

Janvier  
2022

128

## Le Mot du Président

Votre comité de quartier vous souhaite une très bonne année 2022. Certains pourraient croire qu'il s'agit là d'une simple formule, pourtant nous voyons beaucoup de raisons d'y croire.

D'abord, malgré le coup d'arrêt de fin d'année, la situation n'a cessé de s'améliorer dans le courant de l'année 2021, au point que nos actions sont revenues, en fin d'année, à un niveau d'activités comparable aux années "normales". Nous avons même eu le plaisir, après un exil plutôt doré au cinéma Jean Eustache, de vous accueillir nombreux pour le goûter spectacle de Noël, à la salle du Royal pour un spectacle vivant. C'est une chose qui n'était plus arrivée depuis cinq ans.

Cette année, vous avez montré votre besoin de rencontres en vous adaptant à des contraintes, pas toujours agréables, lors de nos animations.

Nous avons donc beaucoup d'espoirs pour 2022, à commencer par le retour à la tradition pour notre Assemblée Générale. Si les contraintes sanitaires nous l'autorisent, elle aura donc lieu le dimanche 6 février à notre salle de quartier. L'assemblée générale est un moment important pour une association. Elle permet de faire le point sur l'année écoulée pour mieux préparer l'année à venir. Pour le comité de quartier, c'est aussi le moment de renouveler et renforcer son Conseil d'Administration, renfort dont il a cruellement besoin cette année tant ses forces ont diminué l'année passée. Si vous ne pouvez pas être présents ce 6 février, vous pouvez faire acte de candidature par courrier électronique à cqbc33@gmail.com.

À la suite de cette Assemblée Générale, vous aurez également l'occasion de débattre avec certains de vos élus et de leur poser vos questions qui ont trait à la vie dans le quartier. Cette année, nous souhaitons essayer une nouvelle formule en séparant le débat en deux parties : une première partie où, comme habituellement, vous pourrez poser les questions de votre choix, une deuxième que nous souhaitons orienter sur l'aménagement du passage sous le pont Leclerc, incluant la rue du Bas Brion.

Pour 2022, nous avons toujours l'espoir de reprendre nos animations habituelles à commencer par notre vide-greniers et notre chasse aux œufs interrompus depuis trop longtemps. Nous avons également quelques idées en réserve et nos moyens dicteront ce que nous pourrons faire.

## Date à réserver

Convocation

# Assemblée Générale du Comité de Quartier dimanche 6 février 2022

ouverture de la salle à 9 heures 30

début de l'AG à 9 heures 45

Salle de quartier (rue Henri Dunant)

### Ordre du jour :

Présentation des rapports et votes  
Votes de la cotisation 2022  
Election du Conseil d'administration  
Vos questions diverses  
Puis, débat avec les élus.

**en respect des règles sanitaires qui seront en vigueur  
venez nombreux - voir en page 4**

En 2021, le Comité de Quartier a maintenu son activité et réussi à atteindre ses objectifs. Nous avons su nous adapter, et nous sommes heureux d'avoir pu ramener un peu de ce lien social qui nous avait tant manqué en 2020. Mais :

- La Commission Animation mobilise de nombreux bras : peut-être avez-vous envie de nous donner un coup de main ?
- La Commission Cadre de vie souhaite améliorer notre vie au quotidien : peut-être avez-vous également des idées ?
- La commission Communication a besoin, pour le V&V, de rédacteurs, de nouveaux yeux de relecteurs et de nouvelles jambes pour le distribuer...

Nombreux d'entre vous aimeraient peut-être nous aider ? Si oui, rejoignez-nous au Conseil d'Administration : plus nous serons nombreux, plus les tâches seront partagées et paraîtront légères, et plus nous aurons des idées pour améliorer la vie et le bien-être dans notre quartier.

# Goûter spectacle de Noël

Le goûter de Noël est un des moments phares de l'année pour les petits comme pour les grands. L'équipe animation du comité en a conscience et mesure combien la mission est de haut vol. C'est pourquoi, cette fête est préparée avec grand sérieux et grand enthousiasme.

Quelle joie d'apprendre que le goûter pourra se dérouler de nouveau au Royal, dans une salle refaite à neuf ! Aussi, la date est fixée et l'équipe s'affaire en coulisse à orchestrer l'évènement : quel spectacle choisir ? Qui écrit au Père Noël pour lui demander de venir ? Qu'offre-t-on aux enfants pour le goûter ?

Passée l'étape des réservations, des commandes, des achats, l'équipe se réunit samedi 4 décembre à la maison de quartier pour les derniers préparatifs.

Puis, dimanche 5 décembre, dès 10 heures, rendez-vous est donné à la salle pour tout mettre en place. Après une petite pause méridienne, l'équipe se retrouve à nouveau au Royal pour accueillir le public.

Tranquillement, mais sûrement petits et grands commencent à arriver vers 14 h 30. Après la vérification du pass sanitaire et le rappel des règles sanitaires, tout ce beau monde est accueilli en salle de spectacle par Mademoiselle :

Dernière née de la Compagnie Pas folle la guêpe, "Mademoiselle" est un spectacle sur l'art du conte qui fait revivre le vélo Kamishibai des années 1920.

A l'aide de son petit théâtre de bois attaché sur son porte bagage, "Mademoiselle" nous fait voyager dans son univers poétique au travers d'histoires qu'elle enrichit au gré de ses rencontres et de ses expériences.

Laissez-vous surprendre par la troupe de personnages drôles et attachants qui se cachent dans ce décor d'autrefois. Si vous vous trouvez sur la route de "Mademoiselle", n'hésitez pas à lui demander de s'arrêter, elle se fera un plaisir de vous offrir un moment conté !

Quelle joie de revoir les enfants s'enthousiasmer à l'écoute et à la participation d'histoires fabuleuses racontées par "Mademoiselle".

A la fin de son spectacle, "Mademoiselle" appelle "Bidouille", un des lutins du Père Noël qui se trouve dans l'assistance. Oui le Père Noël a pu venir ! Et "Bidouille" va le chercher pour le plus grand plaisir des enfants qui iront lui faire des calins, finaliser leurs commandes de Noël et faire une jolie photo souvenir avec lui. Ouf ! que d'émotions !

L'heure du goûter a sonné et celui-ci est bien mérité. Les gentils petits lutins du comité de quartier vont se presser à distribuer les pochettes-goûter aux enfants et offrir à tous quelques boissons dont, pour les parents, l'excellent vin chaud de Bernadette, ainsi que des papillotes et des biscuits.

Après un agréable moment de discussion pour les grands et de jeux pour les petits, tout ce petit monde repart tranquillement chez soi, en attendant le grand jour de Noël !

Le goûter a réuni 65 enfants et 65 adultes. Un beau succès pour le comité de quartier après une année blanche.

Merci à toute l'équipe pour son enthousiasme, sa bonne humeur et sa collégialité toujours tournés vers ses cœurs de missions dont l'animation de quartier. Merci à toutes les familles du quartier qui ont participé à cet évènement et nous ont remercié.

Le rendez-vous est donné pour l'an prochain.

crédit photo : Thomas Veillon

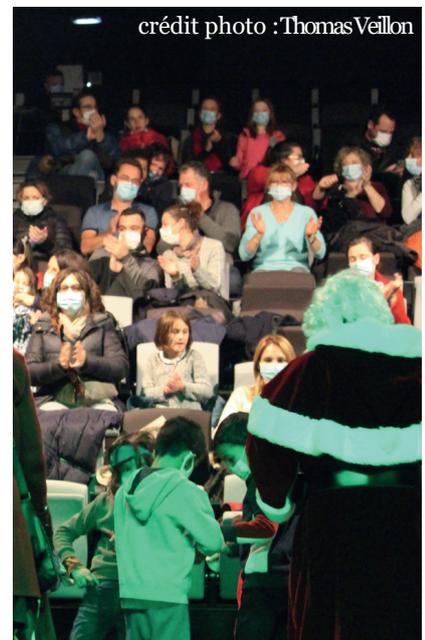
crédit photo : Thomas Veillon

crédit photo : paulinesaubesty.com

crédit photo : Thomas Veillon

crédit photo : paulinesaubesty.com

crédit photo : Thomas Veillon



**En 2022, rien ne change :  
stationner sur les trottoirs  
est toujours gênant,  
coûteux et dangereux**

# Cheminements doux vers le tram

Afin de présenter son travail sur les cheminements doux de notre quartier vers le tram (voir V&V n° 125), le comité a souhaité rencontrer des représentants de la mairie. Une première réunion a été fixée, par la mairie, le 28 octobre, réunion à laquelle étaient invités Mme Bizine (Adjointe au Maire sur notre secteur), M. Mari (Adjoint au Maire délégué aux proximités, mobilités, sécurité et espaces publics), M. Landreau (Adjoint au Maire délégué à la transition écologique, la biodiversité, l'hygiène et la propreté) et M. Chareyre (Conseiller Municipal délégué à la voirie et aux espaces publics). Pour mieux répondre à nos attentes, il nous a été proposé de reporter cette date afin d'inviter des techniciens de la métropole. Finalement, cette réunion a eu lieu le 9 décembre en présence de Mme Bizine et de M. Chareyre.

En préambule, nous avons rappelé que le comité de quartier a toujours privilégié les mobilités douces (piétons ou vélos) et qu'en 2012, nous avons déjà présenté, à la mairie, un dossier sur les cheminements piétons de notre quartier vers le tram qui n'avait reçu aucun retour. Le dossier que nous présentons ce jour est une mise à jour de ce travail initial.

Par ailleurs, nous avons précisé que, bien que très antérieur, ce travail s'intègre parfaitement au premier plan marche que la métropole vient d'approuver. Enfin, nous avons rappelé que notre méthode de travail visait à identifier des itinéraires directs, praticables en toute sécurité, accessibles à tous et parfaitement identifiés.

Nous avons ensuite étudié, avec les élus présents, chacun des cinq itinéraires (document disponible sur le site de la fédération des syndicats de quartier : <https://federation-quartiers-pessac.com/les-quartiers/brivazac-candau/>).

Les problèmes que nous soulevons sur l'entretien courant des trottoirs (chaussées déformées au niveau de plusieurs passages piétons, absences ou mauvais positionnement des plaques podotactiles, flaques d'eau persistantes, revêtements ou bordures de trottoirs défectueux, dépressions charretières mal conçues etc ...) devraient trouver une solution vers la fin de l'année 2022.

En revanche, notre dossier ne s'arrête pas seulement à relever les défauts d'entretien de trottoirs. Certaines de nos remarques nécessitent une véritable politique en faveur des cheminements piétons (ce que semble vouloir mettre en place la métropole !).

En conclusion, nous avons fait le constat que, depuis notre 1er travail en 2012, les

cheminements sur la partie communale n'ont quasiment pas évolué alors qu'ils se sont très nettement améliorés sur la partie universitaire. Nous pensons que c'est vers ce type d'aménagements qu'il faudrait tendre. Nous avons également demandé que la qualité des projets soit du même niveau que ce qui peut se faire pour les voitures.

Sur ces aspects, nous n'avons pas eu de réponses et il est très difficile de connaître la stratégie de la mairie sur le développement des déplacements piétons. Souhaitons que le 1er plan marche de la métropole permettra de la clarifier.

## Premier plan marche pour la métropole

Dans le cadre du schéma de mobilité 2020-2030, le conseil métropolitain a voté le 25 novembre dernier son 1er plan marche. L'objectif est de porter à 32 % la part modale de la marche. Ce premier plan marche métropolitain propose 19 actions regroupées en 5 axes :

**Axe 1** - Concevoir un espace public plus marchable (mise en œuvre de zones marchables, désencombrer les trottoirs, mettre en conformité et sécuriser les passages piétons etc.).

**Axe 2** - Favoriser des déplacements scolaires piétons autonomes (expérimenter la fermeture de rues

d'écoles, favoriser l'écomobilité scolaire).

**Axe 3** - Articuler la marche et les transports collectifs (poursuivre l'équipement des arrêts de transports en commun de plans de quartier, poursuivre la mise en accessibilité des arrêts de bus les plus utilisés et de leurs alentours, identifier et faire connaître les principaux raccourcis piétons entre stations de tramway).

**Axe 4** - Valoriser la marche en tant que mode de déplacement quotidien (élaborer un Code de la rue métropolitain et un jalonnement piéton sobre dans les communes volontaires, valoriser les temps de parcours à pied, renforcer le sentiment de sécurité lors de déplacements nocturnes, promouvoir ou développer une application de déplacement piéton).

**Axe 5** - Faire événement autour de la marche (au travers de la découverte du patrimoine naturel, autour de marquages d'animation, observer la satisfaction des habitants dans la mise en œuvre des actions du Plan marche).

Plus d'information sur le site de la métropole : <https://www.bordeaux-metropole.fr/Actualites/Coup-d-envoi-de-plusieurs-actions-du-schema-des-mobilités>

On s'aperçoit que les propositions faites par le Comité de Quartier depuis plus de dix ans, sans émettre plus que cela nos municipalités successives, rejoignent largement les axes définis dans ce plan marche.

GRANDS VINS FINS  
**CHAIS BIOT**

2 rue Gambetta  
33600 PESSAC

05 56 45 13 37

**la Halle de Pessac**  
le goût du primeur

du Lundi au Samedi 7h - 20h  
Dimanche et Jours fériés 7h - 13h

**Stéphane et son équipe vous accueillent dans un espace de 300m². 7 jours/7**

43 avenue Jean Jaurès - 33600 Pessac  
05 56 45 55 39

Archigroup

**JF DOSSO**  
architecte dplg

44, avenue de Candau  
Tél. 05 56 46 02 05

**LA CONSEILLÈRE**  
immobilier

**L'immobilier en toute sérénité**

79 bis avenue Jean Jaurès  
33600 Pessac  
05 57 26 94 35  
[www.laconseillere.com](http://www.laconseillere.com)

# Avis travaux

Les services de la mairie nous informent de la réalisation de travaux de renouvellement de canalisation et de branchements de gaz qui auront lieu dans le courant du 1er trimestre 2022 sur notre quartier et quelques rues voisines. Pendant la période des travaux, les stationnements et parfois la circulation seront interdits et la vitesse limitée à 30 km/h. Dans certains cas, des déviations seront mises en place. Sur notre quartier, les rues et périodes concernées sont les suivantes :

**Rue du Bas-Brion** : du 24/01/2022 au 18/02/2022, (avec déviation).

**Rue Chiquet Brion** : du 31/01/2022 au 25/02/2022, (avec déviation)

**Avenue de Candau**, de l'Avenue de Chiquet jusqu'à l'Avenue Fanning Lafontaine : du 07/02/2022 au 11/03/2022,

**Rue Bengaline** : du 07/02/2022 et au 11/03/2022,

**Avenue de Brivazac** : du 07/02/2022 au 11/03/2022,

**Avenue des Echoppes** : du 07/02/2022 au 11/03/2022.

Pour plus de détails, vous pouvez vous rapprocher du service "espace publics" de la ville par téléphone (tel:05 57 93 65 85) ou par mail (espaces-publics@mairie-pessac.fr)

# L'Assemblée Générale : un moment important

C'est une obligation statutaire. Une fois par an, il est nécessaire de faire un point d'étape, d'examiner si l'association a bien poursuivi ses objectifs, de faire un bilan de ses activités de l'année écoulée et de sa trésorerie. C'est à cette occasion que les adhérents peuvent exercer leur droit d'approbation (ou pas) des activités et de la trésorerie. C'est, également, lors de l'Assemblée Générale que le conseil d'administration est renouvelé. Mais plus que cette obligation, c'est l'occasion de rassembler les adhérents et d'écouter leurs attentes ou leurs idées.

## Qui peut participer à l'Assemblée Générale ?

Tous les résidents adultes du quartier peuvent venir à l'Assemblée Générale et s'y exprimer en toute liberté à la seule condition d'être adhérents à jour de leur cotisation de l'année écoulée. Nous rappelons aux retardataires qu'ils peuvent adhérer pour l'année écoulée jusqu'à l'heure d'ouverture de l'Assemblée Générale. Alors, n'hésitez pas, venez, adhérez pour 2021 si cela n'est pas déjà fait, d'autant que les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de faire la campagne d'adhésion en nous rendant dans tous les foyers du quartier. Venez avec le nécessaire pour respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur et en

pensant à être assez chaudement habillés car nous veillerons à l'aération de la salle de quartier.

## Comment se déroulera l'Assemblée Générale du 6 février 2022 ?

Les portes de la salle seront ouvertes dès 9 heures 30 pour accueillir les participants en faisant signer la feuille de présence. L'Assemblée commencera à 9 heures 45. Nous ferons lecture du rapport moral puis du rapport d'activités, nous présenterons le rapport financier puis nous fixerons, ensemble, le montant de l'adhésion pour 2022. Ensuite, nous procéderons aux votes des rapports d'activités et financier et du montant de l'adhésion. Puis nous passerons au renouvellement du conseil d'administration où toutes vos candidatures seront bienvenues. Le Président de la Fédération des Comités de Quartier sera présent et apportera des éclairages sur le rôle des Comités de Quartier. Nous poursuivrons cette Assemblée Générale par un moment d'échanges sur vos questions diverses. Après l'assemblée Générale, il y aura un moment d'échanges avec les élus qui seront venus nous rejoindre après l'Assemblée Générale statutaire.

## Pourquoi est-il important de participer à l'Assemblée Générale du Comité de Quartier ?

Avec ses animations destinées à toutes les tranches d'âge et soucieuse d'entretenir le lien social, le Comité de Quartier a pour premier devoir de défendre les intérêts collectifs et la qualité de vie de tous les habitants du Quartier. Il analyse les questions les plus récurrentes de la vie quotidienne, comme la qualité des infrastructures, des déplacements ainsi que l'accès aux divers services. Pour ces raisons, il est important que chacun puisse apporter ses remarques, ses bonnes idées, voire son investissement personnel en rejoignant le conseil d'administration ou en apportant des coups de mains bénévoles ponctuels.

**Comité de Quartier**  
Brivazac-Candau

Assemblée Générale du  
dimanche 6 février 2022

## Procuration donnant pouvoir

à compléter si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale

Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

mandate et donne pouvoir à

Mme, M. \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

nommé(e) ci-dessus pour me représenter et prendre toutes les décisions au cours de cette Assemblée Générale.

Fait à Pessac, le \_\_\_\_\_ signature  
(précédée de "Bon pour Pouvoir")

A quoi sert l'Assemblée Générale ?

## Agenda CQBC

**23/11/2021** : Réunion équipe Animation pour finaliser l'organisation de Noël (6 membres du CA + 1 bénévole) ;

**04/12/2021** : Réunion Animation pour préparer la décoration de Noël (5 membres du CA) ;

**07/12/2021** : Réunion bilan Halloween avec EPI'SOL (3 membres du CA) ;

**09/12/2021** : Réunion avec élus au sujet de notre dossier sur les cheminements vers le tram (4 membres du CA) ;

**06/01/2022** : Réunion Conseil Administration CQBC ;

**11/01/2022** : Réunion Conseil Administration de la Fédération (1 membre du CA)